

# LAMPE EN VERRE ÉMAILLÉ

## PORTANT ARMOIRIE

APPARTENANT À S. E. BOGHOS PACHA NUBAR<sup>(1)</sup>

PAR

S. E. YACOB ARTIN PACHA.

Cette magnifique lampe a été faite pour orner le Medresseh Sarghat-minshieh construit en 756 de l'hégire (1255), et qui porte sur le plan de la ville du Caire de Grand bey, le n° 218 (pl. I).

### DESCRIPTION DE LA LAMPE.

Sur le col de la lampe court une inscription coranique en beaux caractères d'émail bleu, accompagnées d'entrelacs en émail blanc, terminés de fleurons en émail rouge et vert, le tout sur fond or.

L'inscription est divisée en trois cartouches par trois médaillons portant armoirie.

Elle se lit comme suit :

- |  |                      |
|--|----------------------|
| 1. Dieu est la lumière des cieux                                       | (1) الله نور السموات |
| 2. et de la terre, sa lumière est telle                                | (2) والارض مثل نوره  |
| 3. qu'un foyer dans lequel (se trouve)<br>un flambeau <sup>(2)</sup> . | (3) مكشاة فيها مصباح |

Les trois armoiries sont encadrées chacune dans un cercle couvert d'entrelacs d'émail rouge sur fond or. Ce premier cercle occupe toute l'épaisseur de la bande d'écriture et la divise en trois parties. L'armoire, elle-même,

<sup>(1)</sup> S. E. Boghos pacha a acheté cette lampe en 1906 à M. K. Ispénian, l'antiquaire bien connu du Caire.

<sup>(2)</sup> *Koran*, chap. xxiv, vers. 35.

sur un écu rond, est concentrique avec le médaillon. Elle est blasonnée comme suit :

En chef, or; en pointe, gueules; sur face, un cachet gueules sur champ d'argent.

A l'étranglement du col une bande en or couverte d'entrelacs aux traits en émail rouge et coupée par six médaillons, formé chacun d'une fleur en émail bleu ajouré sur fond or, du plus gracieux effet. Chaque fleur est placée soit dans l'axe de l'armoirie, soit dans l'axe d'un des cartouches de l'inscription.

Sur la panse, une inscription en très beaux caractères, qui en occupe toute la hauteur, depuis le col jusqu'au renflement de la partie inférieure de la lampe. Les caractères sont ajourés en or sur fond d'émail bleu, le restant de l'émail bleu, est à son tour ajouré de fleurons délicats qui allègent le bleu de l'émail et accompagnent les lettres harmonieusement.

L'inscription est coupée par six anses de suspension placées comme de coutume dans une sorte d'écus ovoïdes à deux pointes, qui s'étendent du col jusqu'au renflement du bas de la panse.

L'inscription porte :

1. L'Altesse le généreux
2. l'exalté le mew-
3. lévi le maléki
4. le makhouloumi le say-
5. li Sarghatmish <sup>0</sup>. Ras Noba
6. le royal le Nassery.

(١) المغير الكريم  
 (٢) العالی المور  
 (٣) لوی المالی  
 (٤) المخذومی الس  
 (٥) بیغی صرغتمش رأس نوبه ا  
 (٦) ملکی الناصری

Sur le fond de la lampe, une bande d'or où courent des entrelacs aux traits d'émail rouge relevés par six petits fleurons en émail bleu, placés de façon à alterner avec les anneaux de suspension qui entourent la panse.

<sup>1</sup> Je ne sais ce que ce nom signifie, à moins qu'il ne soit composé des deux mots turcs « صارق - turban », « آتمق - jeté », qui ferait « صایغی آتمش - celui qui a jeté son turban », pour dire qu'il a fait le sacrifice de sa tête ou de sa vie. Il pourrait aussi plus simplement signifier « celui qui a jeté le turban » « صاریق آتمش » devenu par la suite un surnom sous la forme arabisée « صرغتمش », Sarghatmish, ou bien est-ce également la transformation en arabe du mot « سرغتمه », Serghassmeh, qui, en Perse, est le nom du chef des veilleurs de nuit et qui est un officier de police et un haut fonctionnaire.

En tout cas le mot est étranger, turc ou persan, arabisé de façon à le rendre méconnaissable.

Depuis cette bande jusqu'au piédouche, l'espace est occupé par l'armoire, répétée trois fois, comme sur le col; mais ici le cercle qui encadre chaque armoire, au lieu d'être simplement en or avec des entrelacs aux traits d'émail rouge, est formé par une bande en émail bleu ajouré d'entrelacs et de fleurons en or.

Les trois espaces laissés libres entre les armoiries, sont occupés par trois triangles sphériques ornés de dessins délicieux figurant des fleurons en émail vert et rouge, aux tiges d'émail blanc et aux feuilles d'émail bleu.

Dans son ensemble cette lampe ne le cède en rien aux plus belles lampes en verre émaillé que j'ai vues et étudiées.

Elle mesure 0 m. 32 cent. depuis son bord supérieur jusqu'à sa base reposant sur le piédouche.

Nous avons dit que cette lampe avait été faite pour orner le Medressah ou Collège Sarghatminshieh.

Voici ce que dit Makrizi<sup>(1)</sup> de ce collège et de son fondateur l'émir Seif el-Din Sarghatmish el-Nasséri. Ras-Nowbat-el-Nowab, titres que nous trouvons sur la lampe, ainsi que nous l'avons vu.

Ce collège est situé hors de la ville du Caire, dans le voisinage de la mosquée de l'émir Aby-el-Abbas. Ahmed. Ibn Touloun, entre cette mosquée et le château de la montagne, sur un emplacement qui autrefois faisait partie des fiefs de Ibn Touloun.

Dans la suite des temps, cet endroit fut occupé par différentes habitations. L'émir Seif el-Din Sarghatmish El-Nasséri, Ras Nowbat-el-Nowab, s'en empara, en démolit les maisons et un jeudi du mois de Ramazan de l'année 756 de l'hégire (1355) il fit commencer la construction de son école qui fut achevée au mois de Gamad Ewel 757 (1356).

Ce bâtiment est un des plus admirables du Caire, avec une belle apparence, agréable à voir, ayant beaucoup d'harmonie et de style (pl. II).

Douc, le mardi 9 Gamad Ewel de l'année 757 (1356) l'émir Sarghatmish s'y transporta en pompe et y reçut le puissant émir Seif el-Din Sheikhou el-Omari, gouverneur du pays, l'émir Tashtemour el-Kassémi, grand chambellan, l'émir Tokai, secrétaire général, ainsi que tous les autres émirs de l'État; les quatre grands Cadis, les ulémas, Cowam el-Din, émir Kated. Ibn

<sup>(1)</sup> *El-Khitat*, vol. II, p. 403.

émir Omar el-Amid Ibn el-Amid, l'émir Ghazi el-Atkanii fut nommé professeur du cours de droit canon. Il fit le même jour son premier cours.

Un repas splendide, digne des rois, fut offert à tout le monde, et le réservoir de la mosquée fut rempli d'eau sucrée. Les invités en ayant bu, il fut permis au public d'en boire aussi. Il fut vidé en très peu de temps.

L'école fut constituée en wakf par l'émir Sarghatmish au profit exclusif des étudiants étrangers du rite Hanéfite. Un cours de Hadith y fut créé, on alloua à tous les professeurs des traitements prélevés sur les revenus d'un wakf institué à cet effet.

Quelques hommes de lettres de l'époque composèrent, à cette occasion, des poésies. Le professeur de droit canon, le susdit Cowam el-Din, en fit une des plus médiocres qui lui valut, quand même, une robe d'honneur, un joli mulet et une gratification de 10.000 dirhems (environ 300 L. E. de notre monnaie).

Vers 1873, lorsque feu le Khédive Ismail pacha décréta la création d'une bibliothèque publique et ordonna d'y réunir tous les manuscrits épars dans les mosquées, afin de les préserver des vols et de la destruction, on retira de ce collège plus de deux cents manuscrits traitant du droit canon, des commentaires sur les Hadith, le Koran, etc., presque tous du rite Hanéfite. Parmi ces ouvrages on trouva aussi un des plus beaux exemplaires du Koran, exposé actuellement sous le n° 16 dans la salle des expositions de la Bibliothèque khédiviale où d'ailleurs est conservé tout ce qui reste de la belle bibliothèque fondée par Sarghatmish au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### BIOGRAPHIE DE SARGHATMISH <sup>(1)</sup>.

L'émir Seif el-din Sarghatmish el-Nassery, Ras Nowbat-el-Nowab, fut amené en Égypte et vendu au sultan El-Mélik, el-Nasser, Mohammed, Ibn Kalaoun, en 737 (1336) par el-Khawaga <sup>(2)</sup> el-Sawaf, au prix de 200.000 dirhems en argent, soit à peu près 4.000 miskal en or (environ 6.000 L. E. de notre monnaie).

Le vendeur fut en outre gratifié d'un costume d'honneur complet avec

<sup>1</sup> Voir MAKRIZI, *El-Khitat*, vol. II, p. 403 et Ibn-Iyas, vol. I aux années indiquées, etc.

<sup>2</sup> *Khawaga*, prononciation arabe en Égypte du titre persan, *Khadjé*, qu'on donne aux grands commerçants ou riches particuliers indépendants, etc.

une ceinture en or, et d'une remise de 100.000 dirhems sur son impôt professionnel (environ 3.000 L. E. de notre monnaie).

Cependant, malgré la somme exorbitante payée pour ce mamelouk, le sultan n'en fit point grand cas et l'incorpora parmi ses mamelouks de la Garde-robe (Djemar).

Le Cadi Sheref el-Din, Abdel-Wahad, alors directeur de la maison personnelle du sultan, rapporte que celui-ci fit don au dit Sarghatmish de dix pièces de cuivre provenant de Taif et qu'avant de parvenir à faire exécuter cet ordre il dut se présenter chez lui plusieurs fois pour obtenir la livraison de ce don, ce qui prouve amplement suffisante qu'il n'avait aucune influence auprès du sultan.

Il resta donc obscur jusqu'au règne de El-Mouzaffer, Hadgi, Ibn Mohammed, Ibn Kalaoun (1346-1347) qui le chargea d'accompagner l'émir Salah, Fakhr el-Din, Ayaz, le Selehdar, lorsque celui-ci fut nommé gouverneur d'Alep.

A son retour de cette ville, il fut avancé et acquit plus d'influence auprès de el-Mouzaffer. Après la mort de ce prince, il avança encore dans les faveurs de son successeur Saleh, Ibn Mohammed, Ibn Kalaoun (1351-1354) qui, en 753 (1352), dans un voyage qu'il fit à Damas, le prit en sa compagnie avec l'émir Taz, l'émir Sheikhou el-Omari, et une quarantaine d'autres émirs.

Pendant ce voyage le sultan le consultait et prenait son opinion sur toutes sortes d'affaires. Lorsqu'il retourna de Damas, il arrêta, sans l'ordre du sultan, le wezir Alem el-Din Abdullah, Ibn Zenbour, et confisqua ses biens, malgré l'opposition et les remontrances de l'émir Sheikhou et de l'émir Taz qui étaient les plus grands émirs de l'époque.

Après cet acte d'énergie, qui fut sans doute présenté au sultan comme ayant été fait dans son intérêt, l'influence de Sarghatmish ne fit que grandir.

Ibn Iyas rapporte, sous la date de 754 (1353), que les bédouins de la Haute-Égypte s'étant soulevés, se livrèrent au pillage des grains, en tuant les fonctionnaires et les employés commis à leur garde.

Leur chef s'appelait Ibn-el-Ahdab, cheikh de la tribu des 'Arak, à qui d'autres tribus s'étaient jointes.

Lorsque ces déprédations furent connues au Caire, le sultan partit

lui-même, avec ses émirs, pour soumettre les révoltés. Les principaux de ces émirs étaient l'émir Taz, l'émir Sheikhou et l'émir Sarghatmish. Une grande bataille eut lieu. La moitié des Arabes furent tués et parmi eux leur cheikh Ibn-Ahdab.

Pour donner une idée des moyens employés pour réduire une révolte de ce genre vers ces temps-là, qu'il nous soit permis de rapporter le fait suivant consigné dans la chronique de Ibn Iyas. Il faut se rappeler que l'émir Sheikhou était le plus grand des émirs, une sorte de vizir tout puissant.

-L'émir Sheikhou, écrit donc Ibn Iyas, fit couper la tête de tous les Arabes qu'il rencontra et l'on prétend comme certain, que l'on construisit avec ces têtes, des pyramides et des tours sur les bords du fleuve.»

Au retour du sultan Hassan de l'exil et à son intronisation pour la seconde fois (1354-1361), après que son frère El-Melik el-Saleh fut détrôné, ce prince confirma Sarghatmish dans ses fonctions et lui prodigua beaucoup de faveurs.

A partir de cette époque, son influence et son pouvoir grandirent sans cesse. L'émir Sheikhou et lui furent les plus puissants des lieutenants du sultan et concentrèrent entre leurs mains tous les pouvoirs.

Ils joignirent leurs efforts pour éloigner l'émir Taz, le Diwadar; et, un jour que ce dernier était à la chasse dans le Béhérah, il fut mandé à l'improviste au Caire. Dès qu'il y arriva il fut arrêté et enfermé dans la Citadelle. Quelque temps après le sultan le gracia mais il l'éloigna du Caire et l'envoya comme son lieutenant à Alep (755 de l'hégire [1354]).

L'émir Taz a dû cette fois la vie sauve à l'influence de son ancien ami et de son camarade l'émir Sheikhou. Quant à l'émir Sarghatmish il lui avait voué une haine telle, qu'il l'assouvit en faisant périr l'émir Taz, après la mort de l'émir Sheikhou comme nous le verrons plus loin.

Les chroniqueurs ne nous parlent pas de Sarghatmish jusqu'en 756 (1356). C'est à cette même année que l'Atabeg, l'émir Sheikhou, fut assassiné par un simple mamelouk, le lundi 21 Chaaban.

D'après Ibn Iyas, le mamelouk, interrogé sur son meurtre, répondit en ces termes :

-Non, au nom de Dieu, personne ne m'a induit à commettre ce crime. J'avais présenté à l'émir Sheikhou un placet à l'effet d'obtenir un fief, il

donna précisément ce fief à un de ces gens; j'en ai été irrité et j'ai commis ce meurtre poussé par ma colère contre lui.»

«Le sultan punit le mamelouk Kataloukdja, l'assassin de l'émir Sheikhou, en le faisant empaler et promener à travers les rues du Caire jusqu'à ce qu'il mourut.»

Cet horrible supplice était infligé en attachant le pal sur le bât d'un chameau que l'on faisait promener dans la ville. Les crieurs annonçaient par les rues le nom du supplicié, son crime et l'ordre du sultan, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Entre Sarghatmish et Sheikhou, nous ne voyons nulle part une mésintelligence quelconque, de sorte que nous devons accepter la déclaration du mamelouk Kataloukdja comme vraie, et ne pas mettre ce crime sur le compte de Sarghatmish.

Après la mort de l'émir Sheikhou, l'Atabeg, qui paraît avoir été l'esprit modérateur dans le gouvernement, l'émir Sarghatmish, resté seul, reçut le titre et les fonctions d'Atabeg et commanda seul, en chef suprême, dans tout l'empire.

Mais il paraît que l'émir Taz, quoique rélégué à Alep, lui donnait de l'ombrage, car son premier soin fut de le faire arrêter, en 759 (1357) et transporter dans les prisons d'Alexandrie où il mourut ou fut étranglé.

Leur inimitié durait depuis le règne de El-Melik el-Saleh. L'Atabeg Sheikhou aimait et protégeait l'émir Taz comme ami et camarade, mais lorsqu'il mourut assassiné, ainsi que nous l'avons dit, l'émir Sarghatmish n'eut plus personne devant lui pour l'empêcher de mettre à exécution son projet de vengeance contre l'émir Taz. Le sultan lui-même approuva le fait accompli et pourvu au remplacement de cet émir d'après la proposition de Sarghatmish.

Makrizi dit que lorsque Sarghatmish fut arrivé au faite des grandeurs et qu'il fut seul à administrer les affaires de l'État dans toute sa puissance, «il changea tous les cadis en Égypte et en Syrie»; et, étant donné sa partialité pour le rite Hanéfite et pour les savants étrangers, nous pouvons en inférer que ceux qu'il nomma pour remplacer les anciens qu'il avait destitués, furent tous des étrangers turcs ou autres, et suivant tous le rite Hanéfite. Vous savez qu'à cette époque les quatre rites étaient reconnus

officiellement et conjointement dans l'Empire des mamelouks étant tous les quatre représentés dans le grand conseil des Grands-cadis, pour le plus grand bien des consciences des peuples qui composaient l'Empire, et qui suivaient, chacun selon son inclination ou son éducation, un quelconque des quatre rites et en se faisant délivrer des consultations juridiques dans tous les actes de la vie selon le rite que chacun suivait.

Sarghatmish, par fanatisme pour le rite auquel il appartenait, l'imposait donc aux peuples qu'il gouvernait, comme l'ont fait plus tard les sultans ottomans, lorsqu'ils se furent emparé de l'Empire Égyptien au moins dans les actes officiels. Voilà pourquoi Makrizi note l'acte de la destitution des Cadis par Sarghatmish, chose qui avait alors une grande importance, comme nous le voyons.

« Il substitua, ajoute Makrizi, ses mamelouks aux gouverneurs dans tout l'Empire. » Ici on conçoit aisément l'action de Sarghatmish qui voulait se créer des partisans et des clients dans tous les postes importants de l'État.

Il est à présumer que dès lors il entrevoyait la possibilité de saisir le pouvoir suprême, et qu'il préparait dans ce but les voies qui pouvaient lui en faciliter l'accès.

« Mais le sultan irrité de ces agissements, remarque Makrizi, se prit à temps et le fit arrêter le 20 du mois de Ramazan 759 (1358). »

Avant d'aller plus loin, je crois qu'il pourrait être intéressant de connaître quelques détails que nous ont heureusement conservés les chroniqueurs, sur le système d'administration de ce fameux mamelouk.

Ibn Iyas raconte sous l'année 759 (1357) ce qui suit :

L'or et l'argent et surtout la monnaie divisionnaire, devenant rares sans doute, l'émir Sarghatmish fit frapper des *fihs* (monnaie de cuivre) de un dirhem, de deux dirhems et quelques-uns de un mitkal. Cela eut un effet désastreux sur le public et tout le monde s'en plaignit. Tout renchérit, et les transactions commerciales s'arrêtèrent. »

Comme on le voit, les finances de cette époque paraissent avoir été administrées avec peu de prévoyance, puisqu'ils furent obligés à un moment donné d'inonder le pays de cuivre, l'or et l'argent ayant sans doute disparu.

Lorsque l'administration de la poste fut confiée à Sarghatmish, cet émir fut tellement redouté, que personne n'osait monter un cheval de la poste

sans un ordre exprès signé par lui. Il défendit, en outre, aux voyageurs, de porter avec eux des marchandises si légères qu'elles fussent et même de l'argent.

Dans l'administration des Wakfs également, il y fit preuve d'une telle ardeur et de tant d'énergie que « sous son action bienfaisante elle prospéra grandement », dit Makrizi.

Voici un fait rapporté par Ibn Iyas qui nous donne une idée du système employé par cet émir pour faire prospérer cette administration.

Comme il découvrit que la Communauté copte possédait 25.000 foddans dont le revenu servait à l'entretien de ses monastères et de ses églises, il fut on ne peut plus fâché de voir que les Chrétiens eussent tant de biens et de richesses en leur possession. Il alla à la Citadelle pour entretenir le sultan et le résultat de cet entretien fut que le sultan ordonna la confiscation de tous ces biens et séance tenante, il en distribua les terres aux émirs en sus de leurs fiefs. On écrivit des titres de donation selon les ordres du sultan et chacun reçut son titre de propriété et entra en possession des terres saisies aux Chrétiens qui en furent ainsi complètement dépouillés.

Un autre résultat de cet entretien fut que le sultan ordonna la démolition des églises et des couvents des Chrétiens.

Il existait, à cette époque, à Choubra, une grande église, située sur les bords du Nil. Dans cette église célèbre était conservé un coffret en bois fermant avec une serrure en fer. Dans ce coffret on gardait un doigt d'un chrétien qui avait été massacré avec d'autres religieux et que les Chrétiens nomment martyrs.

Ce doigt, enfermé dans le coffret et déposé dans l'église était en la possession des Chrétiens depuis de longues années. Ils l'avaient hérité de leurs ancêtres.

Le 8 Bechens (15 mai) de chaque année, on retirait le doigt du coffret et on le lavait dans le Nil. On croyait généralement que le Nil ne pouvait croître tant qu'on n'y avait pas lavé ce doigt dans ses eaux. On appelait ce jour-là, la fête des Martyrs.

A cette occasion tous les Chrétiens étaient en fête et de partout ils allaient en pèlerinage vers l'église de Choubra.

Tous les habitants du Caire indistinctement s'y rendaient aussi, riches ou pauvres, et y dressaient des tentes sur les bords du fleuve et dans les îlots du Nil. Les chanteurs et danseurs des deux sexes s'y rendaient en grand nombre.

Une foule innombrable se trouvait donc réunie à cet endroit et des fortunes incalculables étaient dépensées pour s'y amuser. On y commettait tous les péchés et l'on s'y enivrait.

Beaucoup de monde y perdait la vie, il y avait des tués ou des assassinés et personne n'était là pour empêcher ces maux, ni gouverneur, ni police.

Nous avons dit que les habitants de la ville du Caire prenaient tous part chaque année à cette fête, et cela depuis les temps les plus anciens. On disait qu'en trois jours de fête, il se vendait à Choubra plus de mille dinars de vin (environ 500 livres de notre monnaie) et que les fellahs de cette localité payaient les impôts de leurs terres avec le produit de ce qu'ils vendaient ces jours-là. Les grands parmi les Coptes et les inspecteurs (des finances coptes ou chrétiens autres que les Coptes), ainsi que les grands parmi les Musulmans et les émirs louaient des barques en si grand nombre, qu'il n'en restait plus de disponibles sur le Nil. Ils les illuminaient avec des bougies et des lanternes pendant la nuit et tout le fleuve en était couvert.

L'émir Sarghatmish, ajoute Ibn Iyas, décida, très judicieusement, de supprimer cette fête: il envoya à cet effet à Choubra une force de police sous les ordres de l'émir Ma el-Din Ibn Kourani, le gouverneur, pour empêcher les gens de dresser leurs tentes sur les bords du Nil. Il fit annoncer partout par des crieurs publics cette défense avec la sanction que celui qui contreviendrait à ces ordres serait pendu sans rémission.

Cette fête était un des plus beaux spectacles qu'on pouvait admirer en Égypte; elle était sans pareille dans les fastes des amusements publics.

L'émir Sarghatmish ordonna en outre qu'on démolît l'église et fit porter le coffret dans lequel se trouvait le doigt du martyr devant le sultan El-Mélik el-Nasser Hassan, le lundi 15 Rabi ewel. Le sultan s'assit en poupe au milieu de la place, au-dessous de la Citadelle, et quand on apporta devant lui le coffret contenant le doigt du martyr, il le fit brûler devant tous les émirs et il ordonna ensuite qu'on en jetât les cendres dans le Nil, ce qui fut fait.

Depuis ce jour-là, la fête des Martyrs n'occasionna plus les scènes scandaleuses qui s'y perpétuaient autrefois.

Le Nil, cependant, eut, cette année-là, une crue très abondante, comme depuis longtemps on n'en voyait pas, et la croyance que le fleuve ne pouvait croître sans qu'on eût immergé le doigt du martyr dans ses eaux, se perdit dans l'esprit des gens. Le scandale disparut définitivement et cela grâce aux efforts de Son Altesse Sarghatmish, Ras Nowbat-el-Nowab et Atabek de l'Armée. Ainsi s'inscrit à sa louange ce fait dans les pages de son histoire, jusqu'au jour du jugement dernier.

Ibn Iyas ne pouvait pas prévoir, toutefois, que cette fête du Nil, se transportant du 8 Bechems (15 mai) au commencement du mois de Tout (août), reparaîtrait sous une autre forme quelque temps après. En effet, sous le nom de Coupure du Khalig du Caire, elle était célébrée avec les mêmes réjouissances et pour nous servir des termes de Ibn Iyas «le scandale reparu» sous une autre date et dans un autre endroit sur les bords du Nil.

Pour revenir à Sarghatmish, il nous faut dire que toutes ces mesures tyranniques et impopulaires, ont dû, sans doute, influencer sur l'esprit du sultan qui ordonna, comme nous l'avons dit, de l'arrêter. A propos de cette arrestation Ibn Iyas affirme que Sarghatmish «fut arrêté sans cause apparente et sans qu'il s'en douta», ce qui doit être vrai, tout au moins, officiellement.

Avec lui furent arrêtés l'émir Tashtemour el-Kassémi, le grand chambellan, l'émir Mélik Teimour, ainsi que toutes ses créatures et ses partisans qui furent envoyés à Alexandrie et renfermés en prison et où Sarghatmish mourut deux mois et douze jours après, dans le mois de Zilhédgé de la même année.

Ibn Iyas, en rapportant ces faits, affirme que cet émir fut étranglé dans sa prison.

Makrizi dit que Sarghatmish était «très bien fait de sa personne et avait une belle figure; il lisait le Koran et connaissait le droit canon du rite Hanéfite, dont il était fanatique». Il ajoute avec une pointe d'ironie qu'il «connaissait également un peu de grammaire. Il était d'un caractère violent et opiniâtre. Dans la discussion des sciences, surtout, il s'emportait vite. Cependant il traitait favorablement et avec égard les étrangers.»

A propos de l'arrestation de cet émir, il est intéressant de rapporter ce que Ibn Iyas écrit à ce sujet :

Au moment où Sarghatmish fut arrêté, il se trouvait au milieu de la cour pendant une revue. Aussitôt que ses mamelouks apprirent que leur maître avait été arrêté, ils s'armèrent en guerre et se dirigèrent vers la Citadelle. Ils étaient au nombre d'environ huit cents. Ils se portèrent sur la place du marché aux chevaux et là ils rencontrèrent les mamelouks du sultan qui tirèrent sur eux avec des flèches et les obligèrent à battre en retraite. Les vauriens et la populace se portèrent alors vers son palais et le pillèrent. On pilla aussi sa

*Khangah* <sup>1</sup>, qui était située près du jardin du Fil. On y pillâ tout ce que possédaient les *Sofis* étrangers qui demeuraient dans son *Madrassah* ainsi que toutes les lampes qui s'y trouvaient. On pillâ également les boutiques sises à *Salibeh*. La foule arrêta ses domestiques et ses gens de service, ainsi que ses esclaves dont on pillâ les maisons. Ceci dura depuis le matin jusqu'à l'après-midi.

D'après ce récit, la lampe que nous avons étudiée a pu être une de celles pillées par la populace dans sa mosquée, et qui, par des circonstances tout à fait fortuites et j'ajouterais heureuses, s'est conservée jusqu'à nos jours et acquise dernièrement par S. E. Boghos pacha Nubar.

Une autre circonstance curieuse, est celle que Boghos pacha se trouve être propriétaire à Choubra d'un terrain qui peut-être a pu appartenir au *Wakf* des Coptes confisqué par le sultan sur les conseils de *Sarghatmish* et à qui le sultan a pu donner cette même partie, dans la distribution qu'il en fit à ses émirs.

Y. ARTIN PACHA.

En persan *Khangah* maison et cuisine pour loger et nourrir des pauvres, et desservie par des derwishes qui y vivent comme dans un convent (*sofis*).



Fig. 1.

Lampe en verre émaillée portant armoiries.



Fig. 2.

Vue du Collège Sarghatminshieh.